



PROPOSER UNE GARANTIE RETOUR POUR LES COVOITUREURS

1/2

DESCRIPTION :

La peur de ne pas pouvoir rentrer le soir en cas d'imprévu de son conducteur est l'un des principaux freins au développement du covoiturage sur les trajets domicile-travail. Proposer une garantie retour en cas d'imprévu (enfant malade, réunion tardive etc) peut permettre de rassurer les covoitureurs de lever cette crainte.

Pour mettre en place cette garantie, des solutions simples existent comme la mise à disposition de véhicules de services au covoitureur. Un partenariat avec une société de taxi peut également être envisagé.

OBJECTIFS :

- Susciter l'intérêt des salariés
- Rassurer les salariés
- Apporter de la flexibilité

INTERETS :

POUR L'ETABLISSEMENT :

- Améliorer le confort des salariés et favoriser le dialogue social
- Apporter de la flexibilité aux collaborateurs
- Mener une politique environnementale

POUR LES SALARIES :

- Faciliter la pratique du covoiturage
- Réduire le budget transport

POINT D'ATTENTION :

- Veiller à ce que le taux d'utilisation de cette garantie retour ne soit pas trop élevé



PROPOSER UNE GARANTIE RETOUR POUR LES COVOITUREURS

2/2

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE ACTION ?

AVANT L'ACTION :

- Identifier les covoitureurs existants et potentiels

PENDANT L'ACTION :

- Mettre à disposition une voiture de service en fin de journée pour les covoitureurs

APRES L'ACTION :

- Suivre le taux d'utilisation de cette garantie

PARTENAIRES :

- CAPI

COÛTS ET INDICATEURS :

COÛTS ESTIMÉS	INDICATEURS DE SUIVI	DELAI DE REALISATION
Frais de carburant	<ul style="list-style-type: none">➤ Evolution du nombre de covoitureurs➤ Taux d'usage de la garantie départ	Rapide

CONTACTS :

CAPI

Thibaud CHARMETANT
04 74 94 87 23
tcharmetant@capi38.fr